

1 Technicien Hygiène et sécurité

Référence : 3134-25-0505/SR du 4 avril 2025



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Ville de Nouméa

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : technicien 2^{ème} grade – économie rurale ou environnement

Direction des ressources humaines
Section prévention sécurité et santé

Lieu de travail : Nouméa

Durée de résidence exigée

pour le recrutement sur titre (1) : au moins égale à 10 ans

Date de dépôt de l'offre : vendredi 4 avril 2025

Poste à pourvoir : mai 2025

Date limite de candidature : vendredi 09 mai 2025

Modification de la date de clôture initialement prévue le 25/04/2025

Détails de l'offre :

La ville de Nouméa et ses 1 600 collaborateurs sont engagés quotidiennement au service des 100 000 Nouméens. Ils œuvrent au développement de la Ville avec plus de 200 équipements et services en lien avec les nombreux domaines de compétence dévolus à la Commune.

Rattachée directement au Secrétaire Général, la direction des ressources humaines est actuellement structurée en 4 entités. Parmi elles, la section prévention sécurité et santé veille à l'amélioration des conditions de travail en contribuant à la diminution des risques professionnels, au suivi de l'état de santé de ses agents et au développement de la qualité de vie au travail.

Missions :

Sous l'autorité du chef de section, le technicien hygiène et sécurité participe, en collaboration avec l'équipe de la section prévention sécurité et santé (SPSS), à la mise en œuvre de la politique de la Ville en matière de gestion des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Activités principales :

Dans ce cadre, il assure les missions suivantes :

- Gérer les exercices d'évacuation et la stratégie incendie de la Ville ;
- Suivre les établissements recevant du public (ERP) et les établissements recevant des travailleurs (ERT) et les dispositifs sécurité (réglementation, registres sécurité, équipements incendie, de secours, etc) ;
- Suivre l'absentéisme avec l'équipe SPSS (accidents de travail, maladies professionnelles, propositions de mesures d'adaptation des postes aux restrictions pour faciliter une reprise, contrôles médicaux) ;
- Accompagner la mise en place des plans de prévention des entreprises externes, des plans particuliers de sécurité et de protection de la santé (PPSPS)
- Assurer une "culture client" et une traçabilité des interventions en répondant aux demandes d'accompagnement de la section sur le logiciel DINOU ;
- Organiser les visites des sites, des audits, les enquêtes accidents et des études de postes et proposer des mesures adaptées ;
- Participer à l'animation du réseau d'acteurs de la santé et de la sécurité au sein de la Ville et, à ce titre, coordonner et animer la démarche de prévention avec les référents guides-files, serre-files, secouristes au travail ;
- Animer des sensibilisations, quarts d'heure sécurité, groupes de travail ;
- Participer avec l'ingénieur et avec les référents EVRP à l'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DU-EVRP) ;

- Préparer avec le chef de section les Comités Hygiène et Conditions de Travail de la Ville (CHCT) à travers le suivi des tableaux de bord et des plans d'actions ;
- Participer à la structuration de la gestion documentaire du service (procédures, mémo, fiches pratiques, veille réglementaire) ;
- Participer à la stratégie de communication santé sécurité en actualisant les données sur le site intranet, en créant des outils hygiène sécurité ;
- Travailler en collaboration avec l'équipe SPSS dans la mise en œuvre des projets de prévention issus de l'Évaluation des Risques Professionnels.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Exceptionnellement, les horaires peuvent être variables en fonction des interventions dans les services.

Profil du candidat

Savoirs / Connaissances / Diplôme exigé :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum (bac+2) dans le domaine de l'économie rurale ou de l'environnement ;
- Connaissance de l'organisation de la collectivité ;
- Réglementation relative à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail ;
- Outils et méthodes en gestion des risques professionnels ;
- Maîtrise des règles de sécurité, des habilitations, autorisations nécessaires ;
- Maîtrise des risques physiques (incendie, électrique, etc.), chantiers et co-activité ;
- Maîtrise de l'outil informatique ;
- Sens des responsabilités, esprit d'initiative et autonomie ;
- Qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- Sens de l'écoute et diplomatie ;
- Forte capacité d'adaptation, confidentialité et discrétion.

Contact et informations complémentaires :

Madame Alice LE QUENTREC - chef de la section prévention sécurité et santé.
Tél: 27 07 18 - Mail: alice.lequentrec@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, arrêté de dernière situation administrative pour les fonctionnaires, fiche de renseignements ([drh-fiche-renseignement-avp.pdf \(noumea.nc\)](#)), attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire⁽²⁾, précisant la référence de l'offre doivent parvenir au maire de la Ville de Nouméa prioritairement par :

- mail : mairie.recrutement@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au maire de la Ville de Nouméa par :

- voie postale : BP K1 - 98849 Nouméa Cedex
- dépôt physique : 16, rue du général Mangin Nouméa

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique

(1) Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

(2) La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.